Autocollant - Cette pièce est équipée d'un purificateur d'air

Référence : A1681690

DESCRIPTION :

- Type de produit : Panneau d'indication
- Norme(s) : Conforme à la Loi Grenelle II
- Dimensions : 210 x 150 mm
- Matériau : PVC ou Vinyle
- Format : Rectangulaire
- Fixation : Adhésif puissant

INFORMATION PRODUIT

Panneau de Signalétique pour Purificateur d'Air - Sécurisez votre Environnement

Améliorez la sécurité et la conformité de vos espaces avec notre **Panneau de Signalétique pour Purificateur d'Air**. Ce panneau est conçu pour indiquer la présence de systèmes de purification de l'air, soulignant votre engagement envers la qualité de l'air dans les *Établissements Recevant du Public* (ERP), conformément aux exigences légales.

Caractéristiques Principales et Avantages

Idéal pour :

- Informer le public sur les mesures de purification de l'air en place.
- Assurer la conformité avec les réglementations environnementales.

Caractéristiques Techniques :

- Type de produit : Panneau d'indication.
- Norme(s) : Conforme à la Loi Grenelle II.
- Dimensions : 210 x 150 mm.
- Matériau : Disponible en PVC ou Vinyle.
- Format : Rectangulaire.
- Fixation : Adhésif puissant.
- Usage : Intérieur.

Avantages du Produit :

- **Conformité légale :** Respect des normes en vigueur.
- **Installation rapide :** Fixation par adhésif pour une mise en place facile.
- **Durabilité :** Matériau résistant garantissant une longue durée de vie.

Mise en conformité avec la Loi Grenelle II

La **Loi Grenelle II** impose des contrôles de qualité de l'air dans les ERP. Voici les échéances :

- 1er janvier 2018 : Collectivités accueillant des enfants de moins de 6 ans.
- 1er janvier 2020 : Collèges, lycées et centres de loisirs.
- 1er janvier 2023 : Tous les autres établissements.

Optimisez Votre Sécurité avec Notre Gamme de Signalétique

Retrouvez également notre sélection de panneaux d'évacuation pour optimiser la sécurité en cas d'urgence.

Découvrez notre signalétique de premiers secours pour réspondre rapidement aux incidents.

Explorez notre gamme de signalétique d'interdiction pour protéger vos collaborateurs sur site.

L'intégration de notre panneau de signalétique est un choix judicieux pour garantir la sécurité de vos locaux tout en vous conformant aux exigences légales actuelles. Protégez vos employés et visiteurs en signalant adéquatement vos systèmes de purification de l'air.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A1681690